

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Dossier

Dossier: Kantonale Parlamentswahlen 2016

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Dossier: Kantonale Parlamentswahlen 2016, 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

| | |
|--|---|
| Election parlement cantonal uranais 2016 | 1 |
| Election du parlement st-gallois 2016 | 2 |
| Election du parlement schwytois 2016 | 3 |
| Election du parlement thurgovien 2016 | 4 |
| Election parlement schaffhousois 2016 | 4 |
| Election du parlement argovien 2016 | 5 |
| Election du parlement cantonal Bâle Ville 2016 | 6 |
| Election du parlement fribourgeois 2016 | 7 |

Abkürzungsverzeichnis

USR III Unternehmenssteuerreform III

RIE III Réforme de l'imposition des entreprises III

Election parlement cantonal uranais 2016

Wahlen in kantonale Parlamente

WAHLEN
DATUM: 28.02.2016
DIANE PORCELLANA

Le **parlement cantonal uranais** est élu au système mixte. Huit circonscriptions utilisent le système proportionnel pour attribuer 50 des 64 sièges. Le reste des sièges est réparti entre douze circonscriptions, selon le système majoritaire. Pour les circonscriptions proportionnelles, la répartition des sièges se fait selon la méthode Hagenbach-Bischoff. Ce qui entraîne une variation du poids des voix des électeurs. Cette méthode, ainsi que la petite taille de certaines circonscriptions électorales, peut prêter également les petits partis politiques. L'apparement, qui permet de comptabiliser le reste des voix d'une liste avec celles des autres listes liées, augmente la probabilité d'obtenir un mandat et permet d'atténuer les distorsions engendrées par la méthode Hagenbach-Bischoff et la petite taille des circonscriptions. En l'état, le système électoral uranais ne serait pas, selon plusieurs acteurs, compatible avec la Constitution fédérale. Selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, les circonscriptions, pour pouvoir avoir recours au système électoral proportionnel, doivent compter au minimum dix sièges. Pour y remédier, les cantons ont le choix entre introduire le système du double Pukelsheim ou procéder à une association de circonscriptions, afin de redonner un poids identique aux voix des électeurs. Le 23 septembre 2012, l'initiative des jeunes PDC du canton d'Uri demandant l'instauration du système majoritaire pour toutes les circonscriptions, afin d'éviter l'application du double Pukelsheim, avait été rejetée. En octobre 2014, le gouvernement uranais avait demandé au sous-préfet d'examiner le mode d'élection. Ce dernier avait estimé qu'il ne posait pas de problème, avis non partagé par le gouvernement, au regard des différentes décisions du Tribunal fédéral en la matière. D'ici 2020, l'exécutif uranais doit élaborer un nouveau système d'élection.

Pour ce qui est des listes proposées par les partis politiques pour les élections 2016, le PDC était le seul parti à avoir déposé une liste dans l'ensemble des circonscriptions proportionnelles. L'apparement étant possible, il lia ses trois listes dans les circonscriptions d'Attinghausen et de Bürglen, ainsi que ses deux listes dans la circonscription de Flüelen. Le PLR déposa des listes dans sept circonscriptions proportionnelles, tout comme l'UDC. L'UDC lia également deux de ses listes dans la circonscription de Flüelen. Finalement, les PS/Verts présentèrent des listes dans cinq des huit circonscriptions proportionnelles. Le PLR a choisi de lier ses deux listes avec celle du PS/Vert/JUSO/GBU dans la circonscription de Flüelen.

En terme de candidatures, 132 personnes ont été proposées pour les sièges répartis selon le mode proportionnel, dont 49 anciens membres qui se représentaient. Si le nombre total de candidatures a augmenté par rapport à 2012, la proportion de femmes candidates a elle diminué, avec 31 candidates seulement. A l'échelle cantonale, le nombre de candidates s'élevait à 34 en 2016, contre 32 en 2008 et 34 en 2004. Trois candidats se sont présentés à la fois à l'exécutif et au parlement cantonal. Il s'agissait de l'UDC Alois Arnold-Fassbind, du socialiste Dimitri Moretti et du PLR Toni Epp.

Lors de l'élection, la participation dans les circonscriptions électorales proportionnelles était de 61.2%, et de 65.9% dans les autres circonscriptions. Dans les petites circonscriptions, soit les circonscriptions majoritaires, la participation est généralement plus élevée. En ce qui concerne les circonscriptions proportionnelles, dans la circonscription de Bürglen, le PDC a perdu son siège, passant à deux sièges, au profit de l'UDC qui a désormais trois sièges. A Schattdorf, les PS/Vert ont perdu un siège au profit du PLR. A Silenen, le PLR a gagné un siège aux dépens des PS/Vert. Par conséquent, l'alliance PS/Verts n'est plus représentée dans cette circonscription. En terme de présence, le PDC, malgré l'apparement de trois de ses listes, n'a pas obtenu de siège à Flüelen. Le PLR est absent de Seedorf, tout comme les PS/Vert dans les circonscriptions d'Attinghausen, de Seedorf et de Silenen. L'UDC n'est toujours pas représenté à Attinghausen, ni à Flüelen, malgré l'apparement de ses listes. Concernant les circonscriptions majoritaires, le seul changement à noter est le siège perdu par l'UDC au profit du PLR dans la circonscription de Göschenen. Le PDC a donc conservé sa position de parti le plus fort avec 30.8% des voix, malgré une perte de 4.4% des suffrages, qui s'est traduite par la perte d'un siège dans la circonscription de Bürglen. L'UDC, au contraire, a gagné en représentation (2% des suffrages) dans les circonscriptions proportionnelles. Les PS/Vert ont aussi augmenté leur représentation de 0.7% dans les circonscriptions proportionnelles, ce qui est paradoxal, étant donné que l'alliance a perdu deux sièges. Le PLR a augmenté son total de suffrages de 1.7% et obtenu deux sièges supplémentaires. En résumé, en comparaison à 2012, le PLR a gagné

trois sièges, les PS/Verts en ont perdu deux et le PDC un. L'UDC demeure stable. Le PDC dispose de 22 sièges, suivi du PLR avec 18 sièges. L'UDC bénéficie de 15 sièges et les SP/GB de 9 sièges. Pour ce qui est des doubles candidatures, le socialiste Dimitri Moretti a été élu au deuxième tour au gouvernement cantonal. Les deux autres candidats siégeront quant à eux au parlement. Dans l'ordre des forces représentées au parlement, le PDC arrive en tête, suivi du PLR, de l'UDC et des PS/Verts. Au gouvernement, le PDC et le PLR ont chacun trois sièges. L'UDC, troisième force au parlement cantonal, n'est plus représentée au gouvernement cantonal, alors que les PS/Verts y ont un siège.¹

Election du parlement st-gallois 2016

Wahlen in kantonale Parlamente

WAHLEN
DATUM: 28.02.2016
DIANE PORCELLANA

En parallèle du premier tour de l'élection du gouvernement cantonal, les 120 sièges du **parlement du canton de St-Gall**, à répartir dans huit circonscriptions, étaient à repourvoir. En comparaison à l'année 2012, le nombre de candidatures, porté à 778, a diminué de 3.3 %. Les candidatures féminines étaient également en retrait: 29.1%, contre 29.5% en 2012 et 33.7% en 2008. Le nombre de listes étaient par contre en hausse, avec 72 listes déposées, soit quatre de plus que lors de l'élection précédente. Les principaux partis du canton (PDC, PLR, PS et UDC) ont chacun déposé au moins une liste dans chacune des huit circonscriptions. En ce qui concerne les autres partis, les Verts ont déposé une liste dans cinq circonscriptions, les Vert'libéraux et le PBD dans sept circonscriptions. Afin de maximiser leur chance, différents partis ont fait alliance dans plusieurs circonscriptions. Dans la circonscription Sarganserland, le PDC s'est allié avec le PBD, tout comme les Vert'libéraux avec Parteifrei (parti indépendant). Dans la circonscription de Toggenburg, les jeunes PDC et le PBD se sont associés. Les Vert'libéraux et le PBD ont fait liste commune dans les circonscriptions de Rorschach, See-Gaster et Werdenberg. Finalement, dans la circonscription de Wil, les Vert'libéraux se sont alliés avec le Parti Pirate. Au sein des partis, le PLR a, dans six circonscriptions, relié sa liste de jeunes à sa liste principale. L'UDC n'a quant à lui présenté qu'à Toggenburg deux listes divisées en fonction des âges des candidats. Dans cette circonscription les Verts, Vert'libéraux et le Parti évangélique ont également proposé des listes jeunes en plus de leurs listes principales. En définitive, seule la circonscription de Rheintal était exempte d'apparementement de listes. En ce qui concerne la plus grande des circonscriptions, St-Gall, la perte d'un mandat au profit de la circonscription de Sarganserland et la candidature de 24 députés ne laissaient que peu de chances aux nouveaux ou petits partis, qui n'ont généralement que peu de candidats sur leurs listes. Au total, 13 listes ont été déposées, soit 218 candidatures pour 29 sièges.

La campagne fut marquée par la problématique des femmes en politique. Des initiatives ont notamment été prises afin d'éveiller l'intérêt des femmes pour la politique, comme, par exemple, l'organisation de visites du parlement fédéral ou de conférences avec des politiciennes. La proportion de femmes au sein de la population de St-Gall est d'environ 50%. Or, au parlement cantonal, les femmes n'occupaient que 18% des sièges lors de la dernière législature. La raison souvent mise en avant pour expliquer cet état de fait est celle de la difficulté de concilier activités politiques, vie familiale et vie professionnelle. Ce sont finalement le Parti socialiste et les Verts qui ont proposé le plus de candidates féminines, a contrario de l'UDC.

Concernant les résultats, la participation était de 45.41%. L'UDC et PLR sont largement sortis gagnants, avec un gain de neuf sièges, au détriment des partis du centre. L'UDC a donc pu récupérer les cinq sièges cédés à la gauche et au nouveau centre quatre ans auparavant. Fort de ses 40 sièges, soit un tiers des sièges du parlement, l'UDC peut désormais à lui seul lancer un référendum facultatif. Le PLR a quant à lui obtenu 26 sièges (+4). UDC et PLR bénéficient donc de la majorité au parlement cantonal. Le PDC a perdu quatre sièges. Il ne comptabilise plus que 26 sièges et laisse sa place de seconde force au PLR. Le Parti évangélique et le PBD perdent leurs deux sièges au parlement cantonal. Les Vert'libéraux perdent trois sièges et n'ont donc plus que deux sièges. Le PS maintient ses vingt sièges, tout comme les Verts leurs cinq sièges. Un siège est finalement attribué à Martin Sailer (sans parti), qui a été élu comme indépendant depuis la liste PS/Vert et syndicat. L'UDC étant le parti le plus fort, il revendique un second siège au gouvernement lors du deuxième tour.²

Election du parlement schwytois 2016

Wahlen in kantonale Parlamente

WAHLEN
DATUM: 20.03.2016
DIANE PORCELLANA

Pour la première fois, la répartition des sièges lors de **l'élection du parlement schwytois** s'est faite selon le système du double Pukelsheim. La part d'électeurs de chaque parti politique dans tout le canton détermine le nombre de mandats qu'un parti politique peut avoir au parlement cantonal. Un parti politique doit atteindre au moins 1% des suffrages dans l'ensemble du canton pour recevoir un mandat. Les mandats gagnés par les partis sont ensuite attribués aux 30 circonscriptions, si bien que chaque circonscription reçoit le nombre de mandats qui correspond à sa part de population. Au moins un mandat est garanti à chaque circonscription. Ce nouveau système a été accepté par référendum le 8 mars 2016, après que le Tribunal fédéral et l'Assemblée fédérale avaient, en 2012, qualifié l'ancienne procédure d'élection d'anticonstitutionnelle. En effet, certaines circonscriptions avaient alors un quorum supérieur à 10%, ce qui impliquait une variation du poids des voix des électeurs. Selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, un système proportionnel est jugé anticonstitutionnel lorsque aucun mécanisme (regroupement de circonscriptions électorales ou double Pukelsheim par exemple) n'empêche les quorums naturels de plus de 10%. Au-delà de 10%, un quorum ne permet plus d'assurer l'égalité de valeur des suffrages lors du dépouillement. Lors de la révision totale de la Constitution cantonale du 24 novembre 2010, le parlement cantonal avait refusé d'introduire le modèle du double Pukelsheim, bien que les circonscriptions électorales fussent trop petites pour avoir un système proportionnel. En 2012, le Conseil des Etats voulaient octroyer la garantie fédérale à la constitution schwytoise, malgré les oppositions du Conseil fédéral et du Tribunal fédéral concernant l'article 48 al.3 de la Constitution schwytoise, selon lequel le Grand conseil est élu au système proportionnel. Le Conseil national, lui, se positionna en défaveur de l'octroi de la garantie fédérale. Lors de la procédure d'élimination des divergences, le Conseil des Etats demanda de séparer cet article du reste de la Constitution cantonale afin de permettre l'octroi de la garantie fédérale aux autres articles de la constitution. Le Conseil national refusa. L'octroi de la garantie fédérale à l'ensemble des articles fut donc retardé. La question sous-jacente opposait la souveraineté accordée aux cantons (art. 3 et 47 al. 1 BV) et le droit des électeurs de jouir des mêmes droits politiques (art.136 al.1 BV). En mars 2013, faisant suite au refus de la garantie fédérale pour l'article concernant le mode d'élection du Grand conseil, une initiative cantonale avait été lancée par l'UDC pour demander l'élection du parlement cantonal au scrutin majoritaire. Ce mode de scrutin aurait permis de contrer le problème lié au poids des voix des citoyens. A contrario, des députés issus des Verts, du PS, des Vert'libéraux, du PBD et du PEV avaient lancé quant à eux une initiative afin de conserver le système proportionnel dans le canton, tout en essayant d'assurer l'égalité du poids des voix des électeurs. Le système de répartition des sièges a donc été un sujet très discuté dans les médias durant la campagne.

Pour le renouvellement du pouvoir législatif, six listes ont été déposées: celle des libéraux-radicaux, de l'UDC, du PDC, du Parti socialiste et des Verts, des Indépendants, des Vert'libéraux du canton de Schwytz et, finalement, du Parti évangélique. Sur les 376 candidatures, 96 représentaient des femmes. Il faut noter que plusieurs personnes se sont portées candidates dans des circonscriptions ne correspondant pas à leur lieu d'établissement. Cela est permis dans la législation cantonale et donne ainsi la possibilité aux petites circonscriptions d'avoir un député qui les représente au parlement cantonal.

L'UDC a obtenu 33 sièges, représentant ainsi le parti le plus fort du parlement, suivi par le PDC (27 sièges), le PLR (22 sièges), le PS et et les Verts (15 sièges) et finalement les Vert'libéraux (3 sièges). En comparaison à 2012, l'UDC, le PDC et le PLR ont chacun perdu deux sièges. Les Vert'libéraux ont obtenu deux sièges supplémentaires et la gauche a eu un gain de quatre sièges. Le Parti évangélique, n'ayant pas atteint le quorum nécessaire pour obtenir un siège, s'est vu privé de représentation. Le nouveau parlement se compose donc de 66 anciens députés, auxquels s'ajoutent 34 nouveaux élus. C'est au sein de l'UDC que l'on retrouve le plus d'anciens députés (soit 23) et le plus grand nombre de nouveaux (soit 10). Sept anciens députés candidats n'ont pas été réélus. En comparaison avec l'ancienne législature, trois sièges occupés par des femmes ont été perdus et un total de 14 femmes figurent désormais au parlement cantonal. Le parlement est toujours majoritairement bourgeois. La composition en terme de force des partis reflète celle du nouveau gouvernement, où siègent trois membres de l'UDC, deux du PLR et deux du PDC.³

Election du parlement thurgovien 2016

Wahlen in kantonale Parlamente

WAHLEN
DATUM: 10.04.2016
DIANE PORCELLANA

Les 130 membres du parlement cantonal thurgovien sont nommés selon le système proportionnel. Pour remédier au problème des différences de poids des voix des électeurs engendré par une telle méthode, les circonscriptions électorales ont été agrandies en 2011, évitant ainsi l'introduction du système du double Pukelsheim (initiative rejeté le 15 mai 2011). Ainsi, la méthode de répartition des sièges demeure celle du système Hagenbach-Bischoff, selon lequel la population résidente est divisée par le nombre de mandats à distribuer. De cette opération résulte un quotient, arrondi au chiffre entier inférieur. La population résidente de chacun des cinq districts est ensuite divisée par ce quotient, afin d'obtenir le nombre de mandat auxquels les districts ont droit. S'il y a encore des mandats à attribuer, ces derniers sont distribués selon la méthode des plus grands restes.

Pour le renouvellement du parlement cantonal, 914 personnes s'étaient portées candidates, réparties sur un total de 50 listes. Sur les 130 députés, 114 se représentaient pour un mandat supplémentaire. La part des femmes était de 31.4%, soit 287 femmes. Comme dans d'autres cantons (St-Gall par exemple), le souci est à l'augmentation de la part des femmes en politique. Malgré une augmentation par rapport à 2012, la tendance montre une diminution des candidatures féminines. Autre point à soulever, à la suite de changements en terme de population résidente, le nombre de mandats attribués aux différents districts a été modifié: le district de Frauenfeld (auparavant 33 mandats) a perdu un mandat au profit du district de Kreuzlingen, qui a alors obtenu 23 mandats. Alors que lors des élections fédérales, le PLR n'avait pas souhaité s'associer à l'UDC, tel ne fut pas le cas pour les élections au parlement cantonal, pour lesquelles la motivation première était d'assurer le reste des mandats. Cependant, le choix de s'allier ou non à l'UDC revenait en définitive aux partis des différents districts. L'objectif du PLR était de viser la deuxième place en terme de force au parlement cantonal, soit de gagner quatre sièges supplémentaires. Lors des dernières élections cantonales, il y avait eu une alliance verte-rouge dans cinq districts. Cette fois-ci, cette alliance est renouvelée que dans trois districts. Les Verts ne veulent plus être utilisés pour favoriser le PS (ils voient qu'un candidat Vert a plus de chance lorsqu'il est lié avec les Vert'libéraux), et ne sentent plus soutenu par le PS pour les thèmes qui leurs sont à cœur.

Après dépouillement des résultats, les gagnants sont l'UDC, avec le gain de trois sièges supplémentaires (44 sièges au total), le PLR, avec deux sièges supplémentaires (20 sièges au total) et les Vert'libéraux, qui gagnent un siège de plus (sept sièges au total). Du côté des perdants, le PS perd deux sièges (plus que 17 sièges au total), le PDC un siège (20 sièges au total), le PBD deux sièges (trois sièges au total) et l'Union démocratique fédérale un siège (cinq au total). Le parti évangélique a maintenu ses cinq sièges, tout comme les Verts également leurs neuf sièges. Ainsi, l'UDC demeure le parti majoritaire, au parlement comme au gouvernement. Le PLR, avec vingt sièges, prend la deuxième place et arrive au même niveau que le PDC. Les partis politiques du centre sont les grands perdants, en particulier le PBD, qui a rencontré des problèmes de mobilisation de sa base, et le PDC, dépassé par l'UDC dans la région catholique d'Hinterthurgau. La participation est toujours en baisse (30.4%). Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il y a eu la même année, les élections communales, celle du gouvernement et du parlement cantonal. En 2013, il avait été question de regrouper les élections cantonales du gouvernement et du parlement, afin d'augmenter la mobilisation. Abandonnée par le parlement cantonal, la proposition pourrait refaire surface.⁴

Election parlement schaffhousois 2016

Wahlen in kantonale Parlamente

WAHLEN
DATUM: 25.09.2016
DIANE PORCELLANA

Pour la troisième fois, le **Parlement du canton de Schaffhouse** a été élu selon le système du double Pukelsheim. Ce système, comptabilisant les voix des partis au niveau du canton et incitant alors les petits partis à déposer des listes dans les circonscriptions, peut expliquer le nombre croissant de candidatures. En 2008, on dénombrait 407 candidats pour les 60 sièges à distribuer, en 2012, 517 candidats et en 2016, 534 (dont 171 femmes). Sur les 60 sièges à pourvoir, 52 députés se représentaient pour un mandat supplémentaire. Lors de la campagne, le JUSO s'est fait prendre à détruire et à retirer les affiches de campagne des partis adverses, le PLR et l'UDC. La volonté du JUSO était d'attirer l'attention sur les divergences entre les promesses

électorales de ces partis, telles que présentées sur leurs affiches, et leur réelle politique au Parlement cantonal. Le PLR a qualifié cette pratique comme étant de faible gravité, l'UDC réfléchissant à porter plainte. Mais ce qui fit échos dans les médias fut la candidature de l'UDC Claudio Gantert qui, dans un commentaire à un post Facebook, a répondu «Heil Hitler», en plus d'avoir fait part de sa sympathie à Hitler à plusieurs reprises déjà. L'UDC, se défendant de ne pouvoir contrôler tous ses candidats sur les réseaux sociaux, affirma que la position du Parti était claire et ne laissait aucune place pour ces idées d'extrême droite. La candidature du sympathisant figura sur la liste UDC. S'il avait été exclu du parti, sa candidature serait restée valable, même en n'étant plus rattachée à un parti politique. De plus, il restait éligible, étant donné que le caractère d'éligibilité ne se perd qu'en cas de déménagement hors canton ou de décès.

Concernant les résultats, l'UDC avec le gain d'un siège, atteint 17 sièges ce qui équivaut à 28,2 % des voix. Le PS conserve ses 13 sièges (21,5% des voix), tout comme le PLR ses 9 sièges (13,9% des voix). L'UDC senior (1% des voix), le Parti évangélique (2,4% des voix) et JUSOplus (1,3% des voix) maintiennent leur unique siège au Parlement cantonal. L'ÖBS/Vert perdent 2 sièges avec 3,9 % des voix, tout comme les jeunes UDC (2,0 % des voix). Les premiers possèdent encore deux sièges au Parlement cantonal, les seconds plus qu'un. Les Vert'libéraux gagnent 4 sièges avec 5,7% des voix et accèdent ainsi au Parlement cantonal. Reste cependant à noter que – pendant la législature – deux mandataires de ÖBS ont changé de parti et représentent depuis 2013 les Vert'libéraux. L'UDC Agro (2,1% des voix) et l'UDC KMU (1,8% des voix) entrent au Parlement cantonal avec chacun un siège. AL perd un siège (7,1 % des voix), tout comme le PDC (3,7% des voix) et les jeunes PLR (1,7% des voix). AL a donc quatre sièges, le PDC deux et les jeunes PLR plus qu'un. L'UDC dispose donc avec ses cinq listes 21 des 60 sièges, il est le parti politique le plus fort au Parlement cantonal, suivi par le PS et le PLR. La majorité reste en main bourgeoise, comme durant la législature précédente.⁵

Election du parlement argovien 2016

Wahlen in kantonale Parlamente

WAHLEN
DATUM: 23.10.2016
DIANE PORCELLANA

Les **140 membres du pouvoir législatif argovien** sont **élus** selon le mode de scrutin proportionnel et la répartition des sièges se fait selon le modèle du double Pukelsheim. Onze listes ont été déposées: UDC, PLR, PS, PDC, Verts, Vert'libéraux, PBD, PEV, UDF, SLB (Sozial-Liberale Bewegung) et la nouvelle liste LOVB (Lösungs-Orientierte Volks-Bewegung). Au total, ce sont 1064 candidats, 369 femmes et 695 hommes. Pour l'élection, le canton est divisé en onze circonscriptions. Pour la circonscription Aarau, 16 sièges étaient à attribuer, 30 pour la circonscription Baden, 16 pour Bremgarten, onze pour Brugg, neuf pour Kulm, Laufenburg et Lenzburg avaient droit à sept sièges chacun, tout comme la circonscription Muri, Rheinfelden dix, Zofingen 15 et, finalement, Zurzach sept sièges. Une liste du LOVB avait été déposée uniquement dans les circonscriptions de Baden et de Muri. La liste SLB a été déposée dans les circonscriptions d'Aarau, de Kulm, de Rheinfelden et de Zofingen. Toutes les autres listes ont été déposées dans chacune des circonscriptions. Durant la campagne, plusieurs sondages faisaient état de pronostiques différents, allant du gain de sièges pour l'UDC et le PLR à la perte de sièges pour l'UDC et le PDC. Une candidate de la liste des Vert'libéraux suscita la curiosité, Céline Baumann (pvl), dont le visage était publiquement inconnu. En effet, sa photo n'apparaissait ni dans les journaux, ni sur le site internet du parti.

Avec une participation faible de 32,8%, le Parti socialiste est le grand gagnant. Il a eu un gain de cinq sièges comparé à 2012. Le PDC et le PBD ont perdu chacun deux sièges et les Vert'libéraux un siège. L'UDC a conservé ses 45 sièges et figure toujours comme le parti le plus fort au parlement cantonal. Le PS est donc devenu la deuxième force avec ses 27 sièges. Il est suivi par le PLR qui a assuré ses 22 sièges. Le PDC n'a donc maintenant plus que 17 sièges. Les Verts ont défendu leurs dix sièges. Les Vert'libéraux ont maintenant sept sièges et le PBD plus que quatre. Il devra placer ses membres dans une fraction, car il n'a pas assez de représentants pour avoir sa propre fraction. Le Parti évangélique a maintenu ses six sièges, tout comme l'UDF ses deux sièges. Ainsi, le PS a fortement progressé alors que le centre s'est affaibli. Durant les deux dernières élections, en 2012 et 2009, le PS avait perdu des sièges.⁶

Election du parlement cantonal Bâle Ville 2016

Wahlen in kantonale Parlamente

WAHLEN
DATUM: 23.10.2016
DIANE PORCELLANA

En parallèle du premier tour de l'élection du gouvernement, le **parlement du canton de Bâle Ville** a été renouvelé. Les sièges étaient à répartir dans cinq circonscriptions: Grossbasel Ost avait le droit à 27 sièges, Grossbasel West 34, Kleinbasel 27, Riehen onze et, finalement, Bettingen à un siège. Pour cette élection, 495 hommes et 268 femmes se sont portés candidats, répartis sur 14 listes. Dans les quatre plus grandes circonscriptions, ont été déposées les listes du PLR, du PLD, de l'UDC, du PDC, du PS, des Vert'libéraux, du VA (Volks-Aktion gegen zuviele Ausländer und Asylanten in unserer Heimat) et, finalement, de l'alliance verte, Basta! et celles de l'alliance verte jeune. Dans les trois circonscriptions de la Ville de Bâle, le Parti évangélique et le PBD se sont associés sur une même liste. Dans la circonscription de Riehen, le PEV a déposé sa liste en solitaire. L'UDF a seulement déposé une liste dans la circonscription de Riehen, tout comme le FUK (Freistaat unteres Kleinbasel), dont la liste n'était présentée que dans la circonscription de Kleinbasel. A Bettingen, où seul un siège était à pourvoir, trois listes ont été présentées: celle de VA, une liste sans parti et la liste "Aktives Bettingen".

Avant le début de la campagne, l'Union des arts et métiers du canton de Bâle Ville a présenté une liste d'entrepreneurs auxquels elle apportait son soutien, dans le but d'améliorer leur représentation au sein du parlement cantonal. Parmi les 99 noms figuraient 32 personnes, présentées sur un site web dédié à l'élection, n'ayant encore jamais siégé au pouvoir législatif et bénéficiant d'une aide pour leurs affiches et flyers. Autre fait, la jeunesse socialiste a critiqué l'engagement du PS cantonal en faveur d'emplacements de parcs pour chiens et de l'établissement de buvettes à certaines places. A ces projets, la jeunesse du Parti préférait une focalisation sur des problématiques telles que l'habitat local abordable ou plus d'équité et de justice dans le domaine des impôts. Le PS, durant la campagne, a revu ses propositions et s'est notamment concentré sur la RIE III. En vue d'atteindre 37 sièges au parlement cantonal, le PS a également incité, par le biais d'une campagne téléphonique, ses sympathisants à aller voter. Avec les représentants de l'alliance verte, les socialistes représentaient, lors de la législature précédente, la fraction la plus forte du parlement cantonal, sans pour autant y posséder de majorité. A propos de l'UDC, la pression exercée par Christoph Blocher (ZH, udc) sur le président de la section cantonale, Sebastian Frehner (udc, BS), afin qu'il démissionne à cause de ses multiples mandats et engagements, a fait réagir les autres présidents cantonaux du Parti. Outre cette immixtion, le Parti cantonal a également déploré lors de la campagne les impôts trop élevés, les primes d'assurances-maladies trop hautes, la situation désastreuse des parkings et la trop forte régulation des entreprises. L'UDC visait alors deux sièges supplémentaires et surtout de gagner les électeurs d'Eric Weber (BS, va), jugeant qu'il ne devait pas y avoir d'autre parti se positionnant à sa droite.

Les partis bourgeois se sont focalisés sur deux thématiques, d'une part la mort des petits commerces, d'autre part les primes d'assurances-maladies. Concernant la question des petits commerces, l'UDC demandait une libéralisation des horaires d'ouverture des commerces et davantage de parkings gratuits. Quant au PDC, il a décidé de lancer une initiative cantonale au sujet des primes d'assurances-maladies. Le PS et les Verts l'accusèrent d'activisme, en lien avec les résultats d'un sondage effectué peu de temps auparavant et indiquant que les citoyens bâlois jugeaient les primes-maladies trop élevées. Pour sa défense, le PDC a précisé que la date de dépôt de l'initiative avait déjà été planifiée bien avant que les résultats du sondage n'aient été rendus publics. Il est intéressant de signaler que, lors des élections de 2012, le PS avait déposé une initiative cantonale sur ce même sujet. Cette dernière avait finalement été retirée à cause de la non volonté des bourgeois d'y remédier. Mis également sur le devant de la scène lors de la campagne, l'ordre des noms sur les listes des partis. Les candidats UDC avaient la possibilité de s'acquitter d'une contribution de 500 francs suisses, afin d'être placés en tête de liste, l'argent ayant été utilisé pour financer la campagne. Bien que formellement légale, l'alliance verte a déploré cette pratique, la jugeant démocratiquement problématique. L'alliance a, pour sa part, placé les candidats qui avaient le plus de chance d'être élus en tête de liste, alors que le PDC a par exemple préféré l'ordre alphabétique.

Le gagnant de l'élection est le PLD, avec un gain de quatre sièges (+ 4,2% de part des voix). Le PS (+1,2%) et l'alliance verte (+1,6%) acquièrent chacun un siège supplémentaire. Du côté des perdants, le PLR (-1,9%) perd deux sièges. Le VA (-0,2%), le PDC (-1,4%) et les Vert'libéraux (-0,7%) perdent chacun un siège. En résumé, avec ses 34 sièges, le PS est toujours le parti le mieux représenté au parlement cantonal. Il est

suivi par l'UDC (-0,7%) qui a maintenu ses 15 sièges, puis par le PLR et l'alliance verte, qui disposent chacun de 14 sièges. Le PLR a maintenant dix sièges, le PDC sept et les Vert'libéraux plus que quatre. La liste Aktives Bettingen (toujours 0,7%) a pu conserver un siège, le Parti évangélique (-1,3% pour la liste avec le PBD, toujours 1,4% pour ses propres listes) maintient également son unique siège et la liste du VA (-0,2%) n'a plus de représentant au parlement cantonal.⁷

Election du parlement fribourgeois 2016

Wahlen in kantonale Parlamente

WAHLEN
DATUM: 06.11.2016
DIANE PORCELLANA

L'élection du Grand Conseil fribourgeois s'est déroulée en parallèle du premier tour de l'élection du gouvernement cantonal. En raison de l'évolution démographique, le district de la Singine n'aura désormais le droit qu'à 15 sièges et la Gruyère à 19. Les autres cercles électoraux conservent leur nombre de sièges - Ville de Fribourg 14 sièges, Sarine-Campagne 24 sièges, Lac 13 sièges, Glâne 8 sièges, Broye 11 sièges et Veveyse 6 sièges. Suite à la décision du Tribunal administratif cantonal de septembre 2012, consécutive à un recours des Vert'libéraux, le système électoral du canton de Fribourg a dû être révisé, car jugé anticonstitutionnel en raison de la réduction du nombre de députés de 130 à 110. Cette année, les suffrages des électeurs veveysans seront donc cumulés avec ceux de la Glâne, afin que les chances d'élection soient rééquilibrées entre les différents districts.

Pour décrocher l'un des 110 sièges, 616 personnes se sont portées candidates, alors qu'en 2011, elles étaient 627. Le PDC, le PS, le PLR et l'UDC ont déposé une liste dans tous les districts. Le PCS avaient des listes dans les cercles électoraux de Fribourg-Ville, de Sarine-Campagne et de la Singine. Les Vert-libéraux en avaient dans les districts du Lac, de Fribourg-Ville et Sarine-Campagne. Les Verts ont proposé des candidatures dans les districts de Gruyère, de la Sarine-Campagne et Fribourg-Ville. Le PBD était présent dans les cercles électoraux de la Sarine-Campagne, de la Gruyère, de Glâne et de la Broye. Une liste intitulée "Freie Wähler Sense" a été déposée en Singine et dans le cercle Sarine-Campagne. D'autres listes ont été déposées dans la Broye, en Singine, dans les districts de Fribourg-Ville et de Sarine-Campagne.

Le PDC est le grand perdant de ces élections. En effet, en passant de 31 à 27 sièges, il perd sa place de parti le plus fort au Parlement cantonal (force : 23.7%; -2.9% par rapport à 2011). C'est le PS qui le remplace, malgré la perte d'un siège et avec un total de 28 sièges (23.6%; -0.7%). Le PBD perd deux sièges (0.2%; -1.5%) et n'est, par conséquent, plus représenté au Grand Conseil. Même s'il souhaitait conserver ses deux sièges, voire même en acquérir un troisième, le parti avait communiqué, lors de la campagne, que sa stratégie était basée sur le long terme, soit en vue de 2023 ou de 2027. Le PLR, grand vainqueur du jour, gagne quatre sièges (18.2%; +2.9%) et les Verts trois sièges (3.4%; -0.3%). Le PLR obtient donc autant de membres élus que l'UDC (19.7%; +1.1%), qui a maintenu tous ses sièges, soit 21. Ce dernier n'a cependant pas atteint son objectif de gagner deux sièges supplémentaires. Les Verts comptabilisent actuellement six sièges. Le Centre Gauche-PCS maintient ses quatre représentants (3.6%; -0.1%), tout comme les Vert'libéraux leur unique siège (1.9%; -1%). Enfin, deux indépendants décrochent un mandat supplémentaire (5.7%; +2.9%). Ils figuraient sur les listes "Freie Wähler Sense" et "La Broye c'est vous". En comparaison à 2011, la stabilité règne au Parlement cantonal. En effet, le centre droit et la droite (PDC, PLR et UDC) détiennent toujours près de deux tiers des sièges (69 sur 110).

Plus précisément en ce qui concerne les cercles électoraux, en Gruyère, le siège supplémentaire acquis pour raison démographique était très prisé de tous les partis. Ce sont finalement les écologistes qui en bénéficieront, l'alliance des Verts et des Vert'libéraux ayant permis aux Verts d'accéder au Grand Conseil. Pour les autres partis, le PLR gagne un siège au détriment du PDC, alors que le PS et l'UDC conservent le même nombre de sièges. En résumé, sur 19 sièges, le PDC, le PS et le PLR ont chacun obtenu 5 sièges, l'UDC 3 et les Verts 1. Dans le cercle électoral de la Singine, un siège a été perdu suite à la nouvelle répartition. C'est le PDC qui en fait les frais. Ce dernier perd un deuxième siège, cette fois au profit du PS. Les listes PLR, PCS, UDC et Electeurs libres ont conservé le même nombre de sièges. Ainsi, sur 15 sièges, le PDC n'en a plus que 4, le PS et l'UDC chacun 3, le PLR et le PCS 2 chacun et les Electeurs libres 1 seul. Sur les 24 sièges du cercle électoral Sarine-Campagne, le PLR et les Verts acquièrent chacun un siège supplémentaire, au détriment du PS et du PDC. Cependant, le rapport de force reste inchangé. La droite conserve 14 sièges et la gauche les 10 fauteuils restants. Les Verts doublent leur représentation en accédant à un second siège au

Grand Conseil, le PLR acquière un cinquième siège et l'UDC conserve ses 4 sièges. Le PCS sauvegarde son unique siège. Le PDC n'a plus que 5 sièges et le PS 7. Dans la Broye, le PS maintient ses 2 sièges, tout comme les Verts leur unique siège. Le PDC perd son quatrième siège et le PLR son troisième siège. L'UDC acquière un second siège et la liste indépendante "La Broye, c'est vous" acquière un siège. Pour le district du Lac, 65 candidatures ont été déposées pour les 13 sièges du Grand Conseil. Le PDC perd un siège au profit du PLR. Ainsi, le PDC n'a plus que 2 sièges, alors que le PS et le PLR ont chacun 3 sièges. L'UDC conserve ses 4 sièges, tout comme les Vert'libéraux leur unique siège. Dans la Glâne, il n'y a pas eu de changement au niveau des partis. Le PDC conserve ses 3 sièges, l'UDC et le PS sauvegardent leurs 2 sièges et le PLR son siège unique. En Veveyse, le PS a perdu son second siège au profit de l'UDC, qui obtient donc 2 sièges au Grand Conseil. Le PDC a toujours 2 sièges et le PLR un seul représentant. Pour la ville de Fribourg, l'UDC perd son deuxième siège au profit du PLR, qui en comptabilise désormais 2. Le PS sauve ses 5 sièges, tout comme le PDC ses 3 sièges. Les Verts maintiennent leurs 2 sièges et la liste Centre Gauche-PCS son unique siège.⁸

1) Description et résultats de l'élection du parlement cantonal; Explication système électoral; URZ, 16.11., 25.11., 27.11.15
2) Comparaison de la répartition des sièges par rapport à 2012; Répartition des sièges par circonscription; SGT, 22.12.15; SGT, 29.2.16

3) Evolution et explication du système électoral; Listes déposées; Répartition des mandats; Résultats par listes et partis politiques; BU, 2.3.16; BU, 21.3.16; BU, 22.3., 12.7.16

4) Explication système électoral; TZ, 8.1., 13.1., 12.2.16; TZ, 11.4.16; TZ, 12.4.16

5) SN, 15.9., 26.9., 27.9.16

6) Résultat Grand Conseil; AZ, 3.8., 4.10., 20.10.16; AZ, 24.10.16

7) Résultat Grand Conseil; Résultats détaillés du Grand Conseil ; BaZ, 7.9.16; BLZ, 15.9.16; BLZ, 28.9.16; BaZ, 24.10.16

8) Résultat Grand Conseil 2016; Résultats 2011; Lib, 1.9., 5.10.16; Lib, 7.11.16